

## **Les libertés académiques malmenées : causes, méthodes, conséquences**

Colloque du Centre d'Alembert

Le 21 janvier à l'Institut Pascal.



### **Présentation des intervenants et résumés des interventions**



### **Session 1 : Des libertés académiques contraintes**

Session animée par Denis Ullmo, directeur de recherche au CNRS et président du Centre d'Alembert.

#### **Quentin Landenne**

---

Chercheur qualifié au FNRS, professeur à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles

#### **Titre de l'intervention**

"La dialectique de la liberté académique et de ses contraintes. Pour un modèle en spirales".

#### **Résumé**

"Dans mon intervention, je vais me concentrer sur le problème de la justification philosophique et du statut conceptuel et normatif de la liberté académique, en posant les bases d'une pensée dialectique de ce principe à partir d'une lecture des philosophies allemandes de la Bildung, reconstruites dans un contexte démocratique. Il s'agira de montrer que la liberté académique repose sur un fondement philosophique autonome et un statut conceptuel spécifique, dont la complexité dialectique peut être appréhendée par un modèle en spirales, permettant d'articuler les pôles de tensions de ce principe et les différents niveaux de mise en œuvre des droits et obligations qu'il implique."

## **Jérôme Heurtaux**

---

Politiste, maître de conférences à l’Université Paris-Dauphine – PSL Research University, membre de l’Observatoire des atteintes à la liberté académique (OALA). Il a récemment publié *Pensées captives. Répression et défense des libertés académiques en Europe centrale et orientale (et au-delà)* (collectif, Éditions codex, 2024) et *Le droit international est-il mort à Gaza ?* (Riveneuve, 2025). Il est l’auteur de « La liberté académique comme enjeu global. Récit d’une prise de conscience à l’intersection de plusieurs mondes », *Cultures et conflits*, n°137, printemps 2025, p. 95-104.

### **Titre de l’intervention**

"La liberté académique n'est pas soluble dans la liberté d'expression, mais elle est l'affaire de tous"

### **Résumé**

Cette communication explorera la notion de liberté académique en mettant à jour deux ambivalences. La première est qu'elle est, d'un côté, devenue un sujet de controverse publique et de joute politique mais que, de l'autre, elle semble toujours aussi méconnue, voire incomprise, tant par les acteurs politiques, qui en font des usages contradictoires, que par les médias et le grand public. Il en ressort une confusion malheureuse entre liberté académique et liberté d'expression. La seconde ambivalence tient dans le fait qu'elle est, d'un côté, une liberté professionnelle réservée à un petit nombre et, de l'autre, une condition de la liberté de tous, dont il ressort une indifférence sociale assez générale pour la cause de la liberté académique et la nécessité de la défendre. À partir d'exemples pris en France et dans d'autres pays, on tentera de comprendre ces ambivalences en explorant trois dimensions : la variété des définitions « classiques » de la liberté académique, la diversité des atteintes et des menaces qui pèsent sur elle et les différentes perceptions de ces atteintes dans le temps et dans l'espace.

### **Biographie**

Politiste, maître de conférences à l’Université Paris-Dauphine – PSL Research University, membre de l’Observatoire des atteintes à la liberté académique (OALA). Il a été chercheur à l’Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) à Tunis de 2013 à 2017 et directeur du Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES) à Prague de 2018 à 2022. Il a publié plusieurs ouvrages dont *La démocratie par le droit*.

Pologne 1989-2016 (Presses de Sciences po, 2017), Introduction à l'Europe postcommuniste (avec Frédéric Zalewski, De Boeck, 2012), 1989 à l'Est de l'Europe. Une mémoire controversée (en co-direction avec Cédric Pellen, L'Aube, 2009), Paris en campagne (en co-direction avec Éric Agrikoliansky et Brigitte Le Grignou, Croquant, 2011), Les sens du vote. Enquête sur des électeurs français (Collectif SPEL, PUR, 2016), Pologne, 1989. Comment le communisme s'est effondré (Éditions codex, 2019) et Pensées captives. Répression et défense des libertés académiques en Europe centrale et orientale (et au-delà) suivi de Trente ans de recherches au CEFRES de Prague, (direction, Éditions codex, 2024). Il vient de publier Le droit international est-il mort à Gaza ? (Riveneuve, 2025). Il est l'auteur de « La liberté académique comme enjeu global. Récit d'une prise de conscience à l'intersection de plusieurs mondes », Cultures et conflits, n°137, printemps 2025, p. 95-104.



## **Session 2 : Des libertés académiques attaquées**

Session animée par Hélène Courvoisier, NeuroPSI/Université Paris-Saclay et Julien Gargani,  
Geops Université Paris-Saclay et directeur du Centre d'Alembert

---

### **Jakob Vogel**

Historien, professeur de l'Histoire de l'Europe (19e et 20e siècle) au Centre d'Histoire de Sciences Po Paris.

#### **Titre de l'intervention**

"La fin d'une 'île des bienheureux'? Les débats sur les libertés académiques en Allemagne"

#### **Résumé**

Pendant très longtemps, le monde universitaire allemand a été relativement peu affecté par le débat sur les libertés académiques. Il y a quelques années encore, celui-ci semblait pour la plupart des observateurs, chercheurs et journalistes, en Allemagne concerner plutôt des pays non européens, caractérisés par un régime dictatorial. Les pays européens considérés comme des "démocratie illibérale" faisaient figure d'exception dans ce contexte, à l'instar de la Hongrie ou de la Pologne sous le gouvernement du PIS. Cela a changé en relativement peu de temps, même si les observateurs semblent s'accorder sur le fait que, comparée à d'autres pays, la situation des libertés académiques reste encore nettement

mieux préservée en Allemagne qu'ailleurs. L'intervention reviendra sur les différents facteurs qui ont conduit à ces changements récents en Allemagne, notamment le débat actuel concernant la guerre dans la bande de Gaza.

## **Biographie**

Jakob Vogel est historien, professeur de l'Histoire de l'Europe (19e et 20e siècle) au Centre d'Histoire de Sciences Po Paris, ancien directeur du Centre Marc Bloch à Berlin de 2018 à 2023. Spécialiste de l'histoire européenne, de l'histoire coloniale et des circulations transnationales des savoirs et de l'expertise, Jakob Vogel s'intéresse depuis longtemps aux questions de la politique scientifique et de l'influence du débat politique sur le monde universitaire en Europe et dans le monde. Depuis début 2025, il co-organise avec des collègues des différentes institutions de la recherche franco-allemande le séminaire en ligne "Entre pressions et résilience : Le monde universitaire en contextes politiques illibéraux".

## **Jihane Sfeir**

---

Historienne du monde arabe contemporain, professeure à l'Université libre de Bruxelles.

## **Titre de l'intervention**

"Penser sous pression : la liberté académique à l'épreuve du conflit israélo-palestinien"

## **Résumé**

Le conflit israélo-palestinien a récemment mis en évidence les tensions qui traversent l'exercice de la liberté académique au sein des universités européennes. L'annulation de colloques, la suspension de coopérations internationales ou certaines restrictions de prises de position reflètent un malaise durable face à un sujet perçu comme hautement sensible. La neutralité institutionnelle, souvent invoquée comme garantie du pluralisme, peut alors se transformer en mécanisme de neutralisation, produisant autocensure et réduction de l'espace critique. La réception problématisée de notions telles que colonialisme ou apartheid dans le débat académique illustre cette gestion prudente – parfois frileuse – des controverses. Par ailleurs, l'État, en France comme en Belgique, joue un rôle croissant dans la définition des frontières de l'expression universitaire, au nom de la cohésion sociale ou de considérations diplomatiques. Cette intervention s'appuiera sur plusieurs cas concrets afin de réfléchir aux moyens de préserver l'autonomie intellectuelle des chercheurs et des institutions face à ces enjeux politiques, tout en maintenant un débat académique rigoureux, informé et véritablement pluraliste.

## **Biographie**

Jihane Sfeir est historienne du monde arabe contemporain, professeure à l'ULB rattachée au centre REPI. Elle est responsable de l'Observatoire des Mondes Arabes et Musulmans de la MSH. Ses recherches portent sur les archives, l'histoire et la mémoire au Liban et en Palestine.



## **Session 3 : Un moment orwellien ?**

Session animée par : Anne-Sophie Godfroy, philosophe, Université Paris-Est Créteil et Julien Gargani, directeur du Centre d'Alembert

## **Mathias Girel**

---

Maître de conférences HDR, département de philosophie, ENS-PSL. Responsable du Centre Cavaillès, UMR République des Savoirs (CNRS-ENS-Collège de France). Membre du Comité d'éthique du CNRS (COMETS).

### **Titre de l'intervention**

"Libertés académiques sous pression : réflexions sur quelques initiatives anti-autocratiques"

### **Résumé**

Ces dernières années, dans un contexte de développement de régimes autoritaires et de fragilisation de la science dans certaines démocraties occidentales, des universitaires ont non seulement répertorié les vulnérabilités de la recherche — qui peuvent impliquer aussi bien des attaques contre des chercheurs que des suppressions de données voire de champs entiers de recherche — mais aussi les réponses que les communautés de recherche peuvent envisager. Mon exposé s'appuie sur une publication récente, *The Anti-Autocracy Handbook: A Scholars' Guide to Navigating Democratic Backsliding* (Barry Mauer et al.) pour analyser ce débat et en présenter les pièces essentielles.

## **Nonna Mayer**

---

Directrice de recherche émérite du CNRS au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po (CEE) et personnalité qualifiée à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

### **Titre de l'intervention**

"La chasse aux islamogauchistes : un maccarthysme intellectuel à la française"

### **Résumé**

En 2022, avec Alain Policar et Philippe Corcuff, nous mobilisions une trentaine de collègues exaspérés par les attaques disqualifiant les sciences sociales pour affirmer haut et fort notre liberté de parole et de pensée. Je m'appuierai sur le petit livre qui en est sorti, Les mots qui fâchent (Edition de l'Aube, 2022), pour dresser un parallèle entre ces attaques et le maccarthysme qui se développa aux Etats Unis des années 1950-1954. J'analyserai plus particulièrement l'instrumentalisation du terme « islamogauchisme » dans mon champ des recherches, celui des préjugés racistes et antisémites.

### **Biographie**

Nonna Mayer est directrice de recherche émérite au CNRS, rattachée au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po (CEE). Elle a présidé l'[Association française de science politique](#) de 2005 à 2016. Elle est membre de la [Commission nationale consultative des droits de l'homme \(CNCDH\)](#) depuis 2015 et y coordonne le sondage annuel sur racisme, antisémitisme et xénophobie en France. Ses thèmes de recherche sont la dynamique électorale des droites radicales populistes en Europe, les transformations du racisme et de l'antisémitisme et les relations interculturelles. Publications récentes : French Democracy In Distress. Challenges and Opportunities in French Politics, New York, Springer, 2025 (codir E.Druez, F.Gonthier, C.Kelbel, F.Von Nostitz, V.Tiberj) ; Le regard des chercheurs, in CNCDH, La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, 2024, Paris, La Documentation française, 2025, p.232-300 (avec Y.Ando, V.Tiberj, T.Vitale) ; Jews and Muslims in the 19th district of Paris: Together or apart? European Journal of Cultural Studies, 28(1), 2025, p 79-100 ; Les mots qui fâchent. Contre le maccarthysme intellectuel, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2022 (codir. A.Policar et P.Corcuff).



## **Session 4 : Organiser autrement le monde académique et ses libertés ?**

Session animée par : Pierre Nicolas, chercheur, unité MaIAGE, INRAE et Julien Gargani, directeur du Centre d'Alembert.

### **Bruno Andreotti**

---

Professeur à l'Université Paris Cité et chercheur au LPENS

#### **Titre de l'intervention**

"Réinstituer la liberté académique"

#### **Résumé**

Les études sur la liberté académique (au singulier) sont longtemps restées confidentielles, du fait du lourd héritage napoléonien, qui a tenu l'Université française éloignée du modèle humboldtien auquel ce concept libéral se rattache. De fait, l'akademische Freiheit devenue academic freedom en anglais dépasse largement le cadre des franchises universitaires, associées, en France, à la cessation de 1229 et 1231. L'histoire du concept est tortueuse et transnationale, et son étude devient rapidement un exercice spécialisé — tout comme la réduction du concept à sa transcription dans le droit.

La liberté académique n'est autre que la condition de possibilité du métier d'universitaire. C'est une liberté collective, de nature professionnelle, qui est accordée aux personnes que sont les universitaires, exclusivement en raison de leur appartenance à l'Université en tant que communauté. La liberté académique est intrinsèquement liée aux missions de l'Université : la production, la critique, la conservation et la transmission des savoirs, dans un cadre régulé et normé. La liberté académique s'organise autour d'un ensemble de normes éthiques et intellectuelles, de procédures et de pratiques spécifiques à l'Université ; au premier rang de ces pratiques, on retrouve la poursuite de la vérité et l'exigence de probation, par l'argumentation empirique et par la disputatio. La liberté académique peut se concevoir comme une protection de l'Université contre toute intrusion de pouvoir — politique, religieux ou économique — qui la menace de l'extérieur ; cette liberté, dite négative, est l'absence d'obstacles, de barrières, de contraintes à l'exercice du métier d'universitaire. Mais il existe une seconde composante de la liberté académique, dite positive, qui repose sur l'idée que le libre exercice d'une activité sociale est également porteur d'une finalité collective. La liberté académique s'ancre dans la praxis académique, et, comme liberté positive, relie la

responsabilité devant l'intérêt général humain au principe d'autonomie. Cela suppose alors la possibilité EFFECTIVE d'exercer le métier d'universitaire, une dimension occultée par la plupart des commentateurs du concept. La liberté académique, en tant que liberté positive, est la condition de réalisation du principe d'autonomie et repose ainsi sur la capacité d'auto-institution du monde académique i.e. de l'Université, qui se dote de ses propres règles, de ses propres normes, de ses propres standards, de ses propres procédures. Elle suppose la collégialité, comme principe d'auto-gouvernement, d'auto-organisation et d'auto-limitation collective. La liberté académique suppose donc l'existence d'un espace de délibération, de critique et de réflexion interne à l'Université. Je défendrai l'idée selon laquelle la liberté académique ne doit pas faire l'objet de débats spécialisés mais être réinstituée sans cesse par la communauté académique. J'évoquerai les problèmes auxquels l'Université et la recherche scientifique doivent faire face et les problèmes de la société auxquels elle doivent répondre, avant de développer quelques pistes pour fonder une réinstitution.

## Biographie

Bruno Andreotti est professeur de physique à l'Université Paris Cité et membre honoraire de l'Institut Universitaire de France (IUF). Expert reconnu en physique non linéaire et en matière molle, il allie une pratique de la recherche fondamentale à un engagement actif pour la défense de l'autonomie de l'Université et des sciences vis-à-vis des pouvoirs politiques, économiques et religieux. Il coorganise le **séminaire Politique des sciences** à l'EHESS, un espace de réflexion critique sur l'interface entre les sphères savantes et politiques. Il a été **vice-président et membre fondateur** de l'Association pour la Liberté Académique. Ses travaux comportent des contributions aux débats épistémologiques et éthiques contemporains. Parmi ses publications récentes :

- « *Contre l'imposture et le pseudo-rationalisme. Renouer avec l'éthique de la disputatio et le savoir comme horizon commun* » (avec C. Noûs, *Zilsel*, 2020), où il défend une conception ouverte et contradictoire du savoir.
- « *Contre l'expertise. Retour sur un savoir inaudible* » (avec C. Noûs, *Zilsel*, 2023), une réflexion sur les limites de l'expertise et la nécessité de réhabiliter des formes de savoir collectives et critiques.

